

COMITE DE DIRECTION
Réunion du 4 novembre 2016
Au siège du District de l'Isère

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

PRESIDENT

Mr. MUFFAT-JOLY

PRESENTS

MM. AGACI - BALDINO – BOUAT – BOULORD – BOURGEOIS – CHASSIGNEU - CICERON – DA CUNHA VELOSO - DENECHERE – GIROUD GARAMPON – ISSARTEL – KODJADJANIAN - LOUIS - MALLET - MAZZOLENI – MONIER – RAYMOND - SOZET - TRUWANT – VACHETTA

EXCUSE(E)S

Mme DIMITRIO

MM MONTMAYEUR - SCELLIER - VEYRIER

ASSISTE

Mme BELOT

Séance ouverte à 18h30

ORDRE DU JOUR

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU 14 OCTOBRE 2016

Approuvé à l'unanimité

2 - COURRIERS DIVERS :

- Invitation Mairie de Morestel à la cérémonie de remise des médailles jeunesse et sports le vendredi 25 novembre à 18h00 à la Maison de l'Amitié. Remerciements.
- Invitation Mairie de Sassenage le vendredi 11 novembre à 11h pour le 98^{ème} anniversaire de l'Armistice 1914/1918. Remerciements.
- Invitation club des Deux Rochers au Tournoi de Noël à la halle Jean Balestas à St Egreve les 26-27-28-29 et 30 décembre 2016. Remerciements.
- Invitation Conseil départemental à la réception organisée en l'honneur des athlètes isérois ayant participé aux JO et paralympiques de Rio. Le lundi 7 novembre à 18h30 Hôtel du Département. M.Mallet représentera le District.
- Information de T. Truwant : Inauguration du stade de Seyssins le 5 nov à 16h00. T.Truwant représentera le District.

Candidatures :

- La Tour st Clair à la Journée Nationale U7-U9 de juin 2017.
- L'Olympique St Marcellin à la Journée Nationale U7-U9 de juin 2017 et aux Finales Coupes Jeunes
- Rives aux Finales Coupes Jeunes
- Estrablin aux Finales Coupes Seniors et Féminines

2 - INFORMATIONS DU PRESIDENT :

M. Muffat-Joly devant s'absenter avant la fin du Comité souhaite l'avis du Comité pour la signature de:
la : Convention de retour des clubs dans le District de leur ressort administratif.

Historique du dossier (PV du 6 septembre 2016) :

Le District a décidé et en avait parlé en Assemblée de faire revenir en Isère les clubs Isérois jouant hors département, en application de l'article 42 des statuts de la FFF et de l'article 1-3-2 de l'annexe I-5 du code du sport.

La Ligue Rhône Alpes nous a alors proposé une convention de « retour de clubs dans leur district de ressort administratif »

Après lecture de ce document et débat sur certains points, la majorité des membres du Comité considère que cette convention n'est pas en adéquation avec ce que le District souhaitait. Dès lors une proposition de modification de la convention est demandée et sera soumise à la Ligue. L'idée étant avant tout de travailler dans le temps et en concertation avec les clubs.

La signature de la convention proposée par la Ligue est refusée par le Comité à la majorité.

Après avoir apporté quelques modifications à cette première convention, la Ligue demande à ses districts d'adopter ce nouveau projet.

Après lecture des nouveaux éléments de cette dite convention, les membres du comité désapprouvent de nouveau le projet qui n'est toujours pas en adéquation avec leur souhait. La signature est de nouveau refusée à la majorité.

DATES

-Remise des récompenses aux bénévoles du mois FFF et District ainsi que la remise des maillots aux partenaires auront lieu le 18 novembre au siège du District.

- Remise des récompenses du Challenge U11 le 30 novembre au siège du District. A cette occasion, seront invités les U15 ayant participé aux inters districts à qui toutes les félicitations sont adressées pour leur victoire.

Obligation de l'Educateur en Promotion d'Excellence :

H. Giroud-Garampon souhaite revenir sur ce sujet. Considérant que le District fait appliquer un règlement qui n'est pas adapté, le CFF2 étant un diplôme qui vise pour public les catégories U13 à U15, c'est le CFF3 visant un public U19 – Senior qui aurait dû être rattaché à la Promotion d'Excellence, tout comme la catégorie Excellence.

Dès lors, H. Giroud-Garampon demande à ne pas appliquer un Règlement inadapté et demande à ce que des dérogations soient accordées.

Après débat du Comité, le dossier est mis en délibéré. Attente réponse LAURAFoot.

Départ du Président, Monsieur le Vice-Président Délégué prend le relais et annonce l'étude des Vœux.

Le détail des vœux sera à consulter sur le PV spécial AG

3 – ETUDE DES VOEUX

Vœux du Comité de Direction et commissions:

Article 3 : Favorable à la Majorité
Article 20 : Favorable à l'Unanimité
Article 21 : Favorable à l'Unanimité
Article 24-5 et 24-6 : Favorable à la Majorité
Article 33 : Favorable à l'Unanimité
Article 40 : Favorable à l'Unanimité
Article 71 : Favorable à l'Unanimité

Vœux des clubs :

Club de BILIEU :

Vœu 1 : Défavorable à la majorité

Vœu 2 : Défavorable à l'unanimité

Vœu 3 : Défavorable à l'unanimité

4- FINANCES

Le détail des finances sera à consulter sur le PV spécial AG

J. Raymond, Trésorier, présente au Comité les Tarifs 2017-2018, le Prévisionnel et le Bilan 2015-2016

Clôture du Comité de Direction à 22h00
